



Conditions de demande de la 1ere carte de resident?

Par **sjk76**, le **21/09/2012** à **10:36**

Bonjour,

J'aimerais savoir quelles sont les conditions actuelles pour une 1ere demande de carte de resident pour les gens hors CE et qui ont eu quelques annees de carte VPF.

C'est pour une connaissance mais cette personne est actuellement au chomage sans toucher aucune indemnites.

Parmi les pieces a fournir lors de cette demande de 1ere carte de resident, les bulletins de paie y figurent? La personne est proprietaire de son appartement sans aucun pret bancaire en cours. Est-ce que cela peut jouer en sa faveur en l'absence d'un salaire mensuel regulier? Elle a sa carte VPF depuis 3 ans, donc elle ne touche pas au RSA.

Merci de vos aimables conseils et/informations.

Par **AlexanderVas95**, le **23/09/2012** à **16:18**

Bonjour,

la personne dépose un dossier à la Préfecture, et attends la réponse, normalement si elle a tous les documents demandé par la Préfecture c'est bon, autrement, elle devra les fournir...